

LA BASE AÉRIENNE 701 & L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



HISTORIQUE DE LA BA 701 « GÉNÉRAL PINEAU »

& L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



1933

Décret de création de l'École de l'air.

1935

L'École de l'air s'installe à Versailles. La première promotion prend le nom de « capitaine Guynemer » et l'école adopte sa devise « Faire face ».

1937

L'École de l'air s'installe à Salon-de-Provence.

1939-1945

L'École de l'air est sujette à des mutations durant la guerre.

1946

L'École de l'air regagne Salon-de-Provence. La reconstruction des bâtiments, partielle-ment détruits, se poursuit.

1964

La base école prend définitivement le nom de Base aérienne 701.



1992

La Base aérienne 701 est baptisée du nom du général Pineau.

2002

Le Centre de recherche de l'armée de l'air (CREA) s'installe progressivement au sein de la base avec l'arrivée des premiers membres du personnel.

2013

La Base aérienne 701 fête ses 75 ans et la Patrouille de France fête ses 60 ans. L'École des commissaires des armées ouvre officiellement ses portes sur la base.

2019

L'École de l'air devient un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Établissement.

2021

L'École de l'air prend l'appellation École de l'air et de l'espace.

2023

La Patrouille de France fête ses 70 ans.



L'INSIGNE DE LA BASE AÉRIENNE 701 DE SALON-DE-PROVENCE

L'aigle et la roue dentée représentent la Base aérienne qui soutient l'École de l'air et de l'espace et autrefois l'École militaire de l'air.



L'INSIGNE DE L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

La première cérémonie officielle est la remise de la pucelle aux nouveaux poussins. Cette pucelle de l'École de l'air et de l'espace représente un charognard remettant le poignard à ses poussins. Ce poignard est le symbole du commandement dans l'armée de l'Air et de l'Espace.



BIOGRAPHIE DU GÉNÉRAL JEAN-MARC PINEAU



Né le 1^{er} février 1922, le général Jean-Marc Pineau est admis à l'École de l'air à 20 ans avec la promotion 1942 « Commandant Tricaud ».

Il trouve la mort le 21 janvier 1971, sur les pentes enneigées de l'Ardèche où s'écrase le Nord 262 dans lequel il a pris place en compagnie de plusieurs officiers généraux et des plus importants responsables du Commissariat à l'énergie atomique.

Le général Pineau totalisait plus de 4800 heures de vol. Commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre des TOE, titulaire de cinq citations, de la Médaille de l'aéronautique et de la Médaille des évadés entre autres, il était un officier d'une grande distinction, d'une haute culture et promis aux plus hautes fonctions de l'Armée de l'air.

La Base aérienne 701 est fière de porter le nom du général Pineau, qui est celui d'un officier pilote et d'un chef à la foi inébranlable aimant avec passion son métier et qui a servi l'Armée de l'air et la France avec un sens du devoir et une conviction exceptionnels.

LA BASE AÉRIENNE 701 ET L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

TROIS PÔLES D'EXCELLENCE & UNE ZONE SOUTIEN VIE

PÔLE FORMATION

- École de l'air et de l'espace (EAE)
- École des commissaires des armées (ECA)
- Défense Conseil International (DCI)

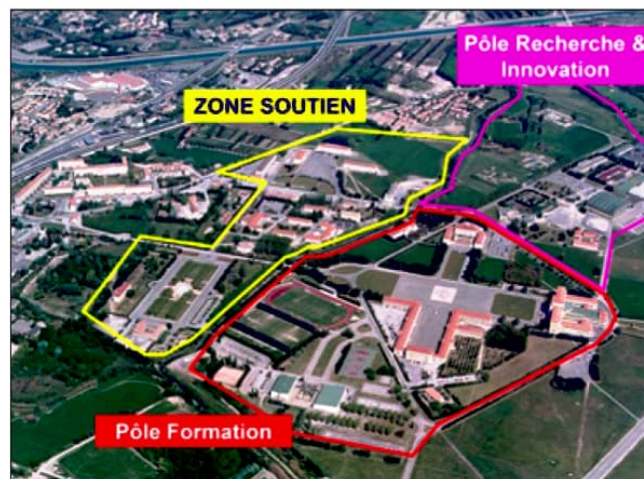
PÔLE RECHERCHE ET INNOVATION

- Centre de recherche de l'École de l'air (CREA)
- Centre d'initiation et de formation des équipages drone (CIFED)
- Chaire cyber et centre d'excellence Cyb'Air (CEC)
- Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)

PÔLE AÉRONAUTIQUE

- Centre de formation aéronautique militaire initiale (CFAMI)
- Équipe de présentation de l'armée de l'Air et de l'Espace (EQPAAE)

ZONE SOUTIEN VIE



PRÉSENTATION DE LA BA 701

MISSIONS PRINCIPALES

→ TRANSMISSION

Tous les futurs équipages de l'armée de l'Air et de l'Espace réalisent leurs premiers vols militaires d'instruction à Salon-de-Provence.

→ RAYONNEMENT

La base aérienne est le lieu de stationnement et d'entraînement de la Patrouille de France et de l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air, dont la renommée est mondiale.

PARTICIPATION AUX OPÉRATIONS :

SUR LE THÉÂTRE NATIONAL ET SUR LES THÉÂTRES EXTÉRIEURS

- Sentinelle
- Chammal
- JFAC

56 000 MOUVEMENTS AÉRIENS / AN
50 000 VISITEURS

ÉQUIPE DE PRÉSENTATION DE L'ARMÉE DE L'AIR : 15

- Patrouille de France : 12 Alphajets
 - Équipe de voltige : 3 Extra 330
- Une piste de 2 000 mètres de long sur 45 mètres de large (normes OTAN : 2 400 mètres) + 3 pistes en herbe.

ENSEMBLE DU PERSONNEL AU SEIN DE LA BASE :

Personnel civil et militaire : 1 500

INSTALLATIONS SPORTIVES

- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Terrains : de rugby, de football
- Cours de tennis
- Piste d'athlétisme
- Mur d'escalade
- Golf de 18 trous

CENTRE DE FORMATION AÉRONAUTIQUE MILITAIRE INITIALE

- Planeurs : Duo Discus, Discus 2C, ASK 21, (7 biplaces et 4 mono-places)
- 3 Jodel D140
- 7 CIRBUS SR20
- 5 CIRBUS SR22
- 10 simulateurs d'entraînement de vol (CIRBUS et planeur)

UNITÉS STATIONNÉES SUR LA BA 701

ÉQUIPES DE PRÉSENTATION DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

PAF

Patrouille acrobatique de France



EVAEE

Équipe de voltige de l'armée de l'Air et de l'Espace



CFAMI

Centre de formation aéronautique militaire initiale



GRIN

Groupe d'intervention NEDEX



ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

École qui forme tous les officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace



ECA

École des commissaires des armées



Antenne USID

Unité de Soutien Infrastructure Défense

GSBDD

Groupe de soutien de la base de défense



Le Groupe de soutien de la base de défense Istres-Salon-de-Provence-Orange est présent sur le site de la Base aérienne par le biais Pôle commissariat de Salon de Provence.

Antenne Médicale

158^{ème} Antenne Médicale de Salon

SIC

Systèmes d'information et de communications
Le détachement SIC SALON est une unité de proximité relevant du CIRISI.



ONERA

Office national d'études et de recherches aérospatiales

ONERA

OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES

CIFAA-DCI

Centre international de formation académique et aéronautique de DCI

BGA

Brigade de gendarmerie de l'air



DEA

Dépôt des essences des armées



SDR CAM SUD

Sous-direction Régionale de la Circulation Aérienne Militaire Sud

PLAN DE LA BASE

- Zone nord**
- 1 - Accueil - Semaine base
 - 2 - Poste de filtrage
 - 3 - BSMA - Maître tailleur
 - 4 - CIPED-DCI/CIFAA
 - 5 - BGA
 - 6 - USID
 - 7 - Antenne SIC
 - 8 - Mess mixte «Le Cigalon»
 - 9 - Hébergement cadres - LC2, LC3, LC4
 - 10 Hébergement cadres - BCC 100
 - 11 - Hébergement officiers «Courrier sud» 12
 - 12 - Mess des officiers
 - 13 - Chapelle
 - 14 - GSBD - BRH - BISMA
 - 15 - Agence postale
 - 16 - T3 - CIIRAAE Hébergement OSC PN
 - 17 - ESIS
 - 18 - Antenne médicale
 - 19 - Service des sports
 - 20 - Brocard
 - 21 - Vallin
 - 22 - Testard
 - 23 - BDE
 - 24 - Mess des élèves - Salon de coiffure
 - 25 - Laboratoires scientifiques
 - 26 - Équipes cynophiles gendarmerie
 - 27 - EISPN
 - 28 - Commandement EIVV
 - 29 - EIVV
 - 30 - ONERA
 - 31 - SDR CAM Sud
 - 32 - Imprimerie - USGMN - ESICA
 - 33 - EVAA - GRIN
 - 34 - CRI - Régulation garage
 - 35 - ESME
 - 36 - Golf
- Zone Sud**
- 37 - DEA
 - 38 - ASLT
 - 39 - Simulateur
 - 40 - EIV
 - 41 - CFAMI
 - 42 - STANEVAL
 - 43 - EQPAAE
 - 44 - SPAA
 - 45 - AFAP = Airbus Flight Academy - Europe
 - 46 - ESCA
 - 47 - Déchetterie
 - 48 - EAN
 - 49 - Services techniques de la PAF pour les hangars et les ST de la PAF
 - 50 - Zone aéroportuaire*



GLOSSAIRE DU PLAN DE LA BASE

ASLT :	Antenne de soutien logistique technique	EIV :	Escadron d'instruction de vol
BRH :	Bureau ressources humaines	EIVV :	Escadron d'instruction vol à voile
BDE :	Bâtiment de la direction de l'enseignement	EQPAAE :	Équipes de présentation de l'armée de l'Air et de l'Espace
BSMA :	Bureau interface des soutiens/maîtrise de l'activité	ESCA :	Escadron des services de la sécurité aérienne
CFAMI :	Centre de formation aéronautique militaire initiale	ESICA :	Escadron des systèmes d'information et des communications aéronautiques
CFED :	Centre Initial de Formation des Équipages Drone	ESIS :	Escadron de sécurité incendie et sauvetage
CIIRAAE :	Centre d'instruction et d'information des réserves de l'armée de l'Air et de l'Espace	ESME :	Escadron de soutien des matériels d'environnement
DEA :	Dépôt des essences des armées	EVAAE :	Équipe de vol de l'armée de l'Air et de l'Espace
Det EAN :	Détachement école aéronavale	GRIN :	Groupe d'intervention Nexis
EISPN :	Escadron d'instruction au sol du personnel navigant	SIC :	Système d'information et de communication
		SPAA :	Section Plateforme Accueil Aéronefs
		STANEVAL :	Santisation évaluation
		USID :	Unité de soutien infrastructure défense

ZONE CRITIQUE :

Respect des feux routiers impératif. Route interdite aux piétons / joggeurs (cf circuits tours de base)
Document à consulter sur le portail du site de la BA 701 : Infos aéro ops / Plateforme / CPUT BA 701, titre A7 : Mouvements au sol

ZONE AÉRONAUTIQUE

La Base aérienne 701 est une base opérationnelle avec plus de 56 000 mouvements à l'année. La plateforme aéronautique, incluant les pistes revêtues et non revêtues, les parking de l'EIVV (29), de l'EVAAE (33) pour la zone Nord, et ceux d'AFAP (45) est interdite d'accès.

Pour pouvoir y accéder, il fut impérativement :

- détenir un permis plateforme valide, délivré par l'ESCA ;
- avoir une raison opérationnelle ;
- et obtenir l'autorisation du chef de quart (04.90.17.83.94 / poste 2 83 94).

Une attention particulière sera portée lors des trajets entre la zone Nord et la zone Sud, au niveau de la zone critique des feux routiers. Le respect du feu rouge est impératif.

NB : la route d'accès en zone sud n'est pas soumise à ces obligations.

Tours base + la zone critique :

Le tour base fait environ 8 km ou 7,5 km en longeant la limite de la plateforme aéronautique, entre les pistes non revêtues et le golfe. La plateforme aéronautique est interdite d'accès, même en l'absence d'activité aérienne, sauf en respectant les conditions supra. Du fait de la configuration de la piste revêtue et de sa proximité avec le route d'accès en zone Sud, celle-ci est interdite pour les piétons dans la partie qui prolonge la piste selon le schéma suivant.

NB : l'accès à la station essence ne requiert aucune autorisation particulière. Elle est uniquement autorisée selon le tracer indiqué → * ←